



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE  
SIMIANE-LA-ROTONDE**  
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1ER MARS 2019**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Paméla BARRET, Vincent BLANC, Henri DUYN, Jean-Yves MEIGNEN, Isabelle OUDOT.

EXCUSES : Bernard RENIET qui donne procuration à Jean-Pierre COMTE, Rose MEUNIER qui donne procuration à Louis LAUDUN, Gilles COUTTON.

ABSENT :

**1. Tarif d'entrée au Château – avis du conseil municipal.**

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité de maintenir les tarifs d'entrée au Château, même lorsque le Laboratoire Sainte-Victoire est fermé.

**2. Création de deux postes de saisonniers pour l'accueil du Château.**

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité de créer deux postes de saisonniers pour l'accueil du Château comme suit :

- un poste de 25 heures hebdomadaires du 15 avril au 30 septembre 2019
- un poste de 35 heures hebdomadaires du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2019

**3. Convention de mise à disposition d'un terrain communal à l'association Flore à Simiane pour créer un jardin participatif.**

M. Jean-Yves Meignen, Président de l'association Flore à Simiane sort de la salle.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de mettre à disposition de l'association Flore à Simiane le terrain communal situé à la Gonette pour créer un jardin participatif et autorisent le Maire à signer la convention présentée en séance.

**4. Demande de subvention pour les travaux du Clocher Saint-Jean au titre des Villages et Cités de caractère.**

L'assemblée décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès des Villages et Cités de caractère pour financer les travaux du Clocher Saint-Jean et de l'église de Simiane.

Fait à Simiane la Rotonde, le 5 mars 2019.

Le Maire, Louis LAUDUN

